

DG-.....

DECISION D'ANNULATION

D'APPEL D'OFFRES N°36/2019/CTSA-S

Maitre d'ouvrage : CASABLANCA TRANSPORT EN SITE AMENAGE SA

**OBJET : ASSISTANCE ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE
COMMUNICATION DE LA SOCIETE CASATRANSPORT**

- Vu Le Règlement des marchés de la société Casa Transports fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la société ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
- Vu le changement des données économiques et techniques de la stratégie globale de communication de la société Casatransport, qui ont été fondamentalement modifiées par l'intégration de nouveaux projets, ce qui nécessite le changement de l'aspect technique des prestations objet de l'appel d'offres ;
- Vu l'alinéa « a » du paragraphe « 1 » de l'article « 45 » du Règlement des marchés de la société Casa Transports.

Le directeur général « Autorité compétente » de la société Casa Transports « Maitre d'ouvrage », décide, en date du 12/03/2020, l'annulation de l'appel d'offres en cours. *st nt*

Fait à Casablanca, le 12/03/2020

Le Directeur Général
Nabil BELABED

